

Groupe de travail Festivals

Relevés de conclusions de la réunion du 23 juin 2025

Etaient présent.e.s :

Robert Magurno - CGT
François Bourcier – SNMS CGT
Marine Berthet – France festivals
Elodie Erard – Ekhoscènes
Jérôme Laupies - SMA
Hervé Lamouroux – Groupe des 20
Thomas Bouillon – Festivals Connexions
Frida Morone - RNCAP
Ubavka Zaric – DRAC AURA

1- Retour sur l'étude 2025 avant publication

Jérôme Laupies (SMA) se réjouit qu'il y ait plus de répondants que pour l'étude précédente. Il est étonné par la taille des festivals par rapport à l'année précédente. Il retient que 40% des festivals sont déficitaires. Le budget global est élevé. Sur l'éco-responsabilité, 98% ont mis en place des choses mais ils manquent de soutien par rapport au surcoût. Il faudrait retrouver la part de subvention publique dans les budgets.

François Bourcier (SNMS CGT) explique que la proportion déclarée dans les festivals de jazz sur la place des femmes est étonnante. La question de l'éco-responsabilité est à creuser : les déplacements sont peu pris en charge, il faudrait creuser selon la taille des festivals et leur capacité à répondre à l'écoresponsabilité. Il aimerait aussi voir comment les compagnies s'investissent sur quels festivals : si elles restent en région ou vont en Avignon.

Frida Morone (RNCAP) regrette l'absence de festivals de conte. Or, le conte se passe essentiellement dans les festivals. Elle informe le groupe que le RNCAP réalise une étude sur la parité femmes / hommes au plateau. Les résultats tomberont à l'automne. Il s'agit d'une étude sur une base nationale.

Robert Magurno (SFA CGT) relève des pourcentages en augmentation sur l'écologie, la parité. Le pourcentage d'amateurs dans les festivals est élevé.

Thomas Bouillon (Festivals Connexions) voit que les festivals de cinéma représentent une toute petite part des répondants. La relance de leur part a manqué. L'étude reflète donc peu les caractéristiques des festivals de cinéma. Sur l'éco-responsabilité, le secteur est à la traîne. Il est en retrait sur ces questions depuis deux ans, en raison de l'absence de conditionnalité. Il espère que ça va bouger.

2- Tour d'actualité

Hervé Lamouroux (Groupe des 20) pensait, à la dernière réunion, avoir noté que sur les aides aux festivals, la barrière des deux années consécutives étaient levées.

Ce point est confirmé par Ubavka Zaric. Les conditions éligibilité sont présentées sur l'Appel à projet Les courriers de notifications sont partis. Elle enverra le bilan de l'édition 2025 du fonds Festivals courant juillet ou à la rentrée.

Marine Berthet (France Festivals), explique que, pour Prendre l'air, il n'y a toujours pas eu de notification alors qu'engagement avait été pris de répondre au 15 juin.

Ubavka Zaric (DRAC) explique que les réponses sont en train de partir. Cela met en jeu une chaîne de personnes. Le budget a été reçu mi-avril, a été débuté par le contrôleur budgétaire début mai. Tout a été engagé en même temps. Les services financiers ont été débordés.

Jérôme Laupies (SMA) explique qu'au niveau du SMA, les incertitudes sur le FONPEPS et le budget restant.

Ubavka Zaric (DRAC) explique qu'il n'y a pas d'information sur les montants alloués pour le FONPEPS. C'est un guichet. Les bilans sont en cours et des négociations ont lieu pour organiser la suite.

François Bourcier (SNMS) revient sur le mail d'Antoine Galvani (CGT) demandant la réduction du nombre de groupes au COREPS. Le GT festivals devrait être fusionné avec le GT Politiques publiques, pour ne pas isoler les festivals. Le droit syndical pas accordé aux intermittents. Cela pose problème lorsqu'il y a une multiplication des commissions. Ou bien y'a-t-il une solution de financement ? A quelle échéance la FESAC ouvrira-t-elle un dialogue là-dessus ?

Marine Berthet (France Festivals) explique que l'USEP-SV a fait le choix de maintenir ce groupe pour discuter des spécificités du secteur, des fonds festivals, du changement de politique de la Région (le groupe est d'ailleurs en attente d'un bilan). S'il y a déplacement, il est nécessaire d'avoir défraiement. C'est une revendication intéressante mais compliquée dans les temps actuels.

Thomas Bouillon (Festivals Connexions) informe enfin de son côté qu'il y a enfin une convention collective des festivals de cinéma rattachée à événementiel. De nouveaux postes en intermittence ont été ouverts. C'est entré en vigueur le 1^{er} mai.

Marine Berthet (France Festivals) informe enfin de la tenue sur rencontre professionnelle coorganisée par l'Agence avec France Festivals et Grand Bureau le 23 septembre et intitulée « les festivals face aux crises, chantiers en cours ». Ce sera au Fil à Saint-Etienne.